

Qu'est-ce qu'un(e) conseiller(ère) en génétique?

Connaître vos antécédents familiaux est important pour votre santé et pour la santé de vos enfants.

Comment puis-je consulter un(e) conseiller/conseillère en génétique?

Si vous avez des inquiétudes en matière de génétique, parlez à votre fournisseur de soins de santé. Il ou elle pourra en discuter avec vous et au besoin, vous référer au service de conseil génétique de votre communauté.

Comment puis-je obtenir plus de renseignements au sujet du conseil génétique?

Veuillez visiter le site Web de l'Association canadienne des conseillers en génétique pour plus de renseignements : www.cagc-accg.ca
(en anglais seulement)

La liste des cliniques de génétique au Canada figure dans ce site Web.



Aider à comprendre les maladies héréditaires et à s'y adapter

La santé et la génétique

Les maladies génétiques sont le résultat de modifications (appelées mutations) au niveau de l'information génétique d'une personne. Ces mutations peuvent être transmises de parent à enfant (héritées) ou une mutation peut se produire, par hasard, au moment de la conception. Certaines maladies génétiques sont bien connues : le syndrome de Down, la fibrose kystique, ou l'hémophilie par exemple, tandis que d'autres sont moins connues.

Lorsqu'une personne ou une famille est atteinte d'une maladie génétique, il est important de procurer à ces personnes du soutien visant à les aider à comprendre et à s'adapter au diagnostic. Les conseiller(ère)s en génétique sont des professionnels de la santé qui ont reçu une formation spécialisée et possèdent de l'expérience dans les domaines de la génétique médicale et du counseling.

Qu'est-ce qu'un conseiller ou une conseillère en génétique?

Le ou la conseiller(ère) en génétique peut vous aider à comprendre comment certaines maladies, difficultés (physiques et/ou intellectuelles), ou malformations (présentes à la naissance) peuvent affecter votre vie et la vie des membres de votre famille. Les conseiller(ère)s en génétique apportent aussi du soutien visant à vous aider à prendre des décisions personnelles au sujet de votre santé et de la santé de vos enfants ou de votre grossesse. Les conseiller(ère)s en génétique œuvrent au sein des cliniques génétiques qui sont spécialisées en soins prénataux, pédiatriques, oncologiques, ou en soins des personnes adultes. Les conseiller(ère)s en génétique agissent aussi en tant qu'éducateur(trice)s et personnes ressources auprès d'autres professionnels de la santé et auprès du grand public. De plus en plus, les conseiller(ère)s en génétique occupent un rôle non-traditionnel au sein d'institutions publiques et privées liées à la santé. Ces rôles comprennent entre autres l'administration, la commercialisation, la consultation et les activités de recherche dans les domaines de la génétique médicale et du conseil génétique.

Le ou la conseiller(ère) en génétique peut vous aider à comprendre:

- Le degré de probabilité que vous ou vos enfants soyez atteints d'une maladie transmise de façon héréditaire, ou que vous ou vos enfants la développerez.
- Les faits médicaux au sujet d'une maladie génétique.
- La disponibilité de tests de dépistage d'une maladie génétique.
- Vos options portant sur la gestion d'une maladie génétique. Le ou la conseiller(ère) en génétique peut aussi vous aider à prendre des décisions éclairées relatives aux tests de dépistage et aux enjeux liés à la génétique.
- Les ressources et groupes de soutien offerts dans votre région.
- Les renseignements portant sur la recherche la plus récente et les traitements les plus récents en matière de génétique.
- Les prochaines étapes de suivi de vos soins

À qui est offert le conseil génétique?

Le conseil génétique est offert aux particuliers, aux couples et aux familles qui ont des questions en matière de génétique, y compris les questions portant sur les risques qu'ils courent de développer une maladie génétique spécifique.

Voici quelques raisons pour lesquelles une personne consulterait un(e) conseiller(ère) en génétique :

- Un test de dépistage prénatal ou une échographie démontre qu'une grossesse présente un risque accru d'être atteint d'une maladie génétique.
- Des antécédents familiaux de cancer.
- Des antécédents familiaux ou personnels de maladie pouvant être transmis de façon héréditaire. Par exemple, une maladie, une malformation présente à la naissance ou une maladie dont la transmission est connue.
- Des antécédents familiaux ou personnels d'infertilité, de fausses-couches/d'enfants mort-nés, ou de difficulté intellectuelle ou physique.
- Le dépistage de certaines maladies génétiques fréquemment retrouvées chez certains groupes ethniques est disponible aux couples de ces origines.